



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE.



TOME XV.

DEUXIÈME PARTIE.



BEAUVAIS,

Imprimerie D. PERE, rue Saint-Jean. — CARTIER, Gérant.

1893.

ÉPIGRAPHIE
DU CANTON DE
CHAUMONT-EN-VEXIN

(Suite).

LOCONVILLE.

A. — ÉGLISE.

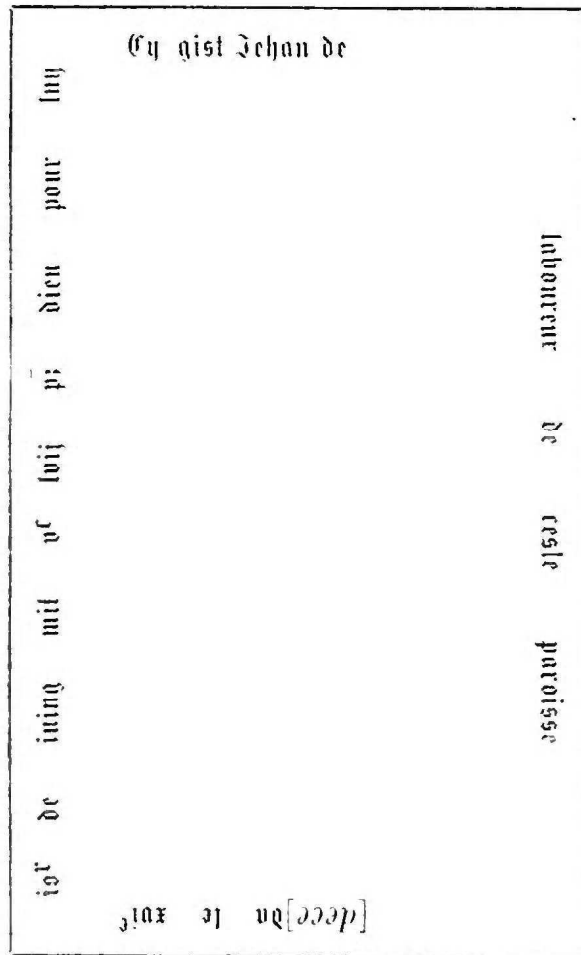
CLXXXIX.

Pierre tombale de Jean de....., laboureur (1557).

Pierre encastrée dans le pavé de la nef, près de la muraille septentrionale. Elle est très effacée, mais on y distingue encore la plus grande partie de l'épithaphe, disposée en encadrement, et

l'effigie gravée au trait d'un personnage vêtu d'une robe ou de vêtements longs, les mains jointes, sous une arcade cintrée.

Longueur : 73 cent. ; largeur : 45 cent.



CXC

*Pierre tombale de J.-N. Crottey, curé de Loconville
(1701).*

Pierre encadrée dans le pavé, au milieu du chœur.

Hauteur : 1 m. 67; largeur : 81 cent.

HIC JACET
 D. D. IOANNES
 NICOLAUS CROTTEY
 HUIUS ECCLESIE REC-
 TOR QUI PER ANNOS VI-
 GINTI QUINQUE PASTORA
 ET DIGNE FUNCTUS MINIS-
 TERIO, ORIT DIE DECIMA
 TERTIA MENSIS AUGUSTUS (sic)
 ANNO DNI 1701, ETATIS
 AUTEM SUE QUINQUA-
 GESIMO OCTAVO,
Requiescat
in PACE

L'inscription est entourée d'un cadre ovale avec enroulements dans les quatre écoinçons. Au bas, une tête de mort avec deux fémurs croisés.

Voir le numéro suivant.

CXCI.

*Fondation par J.-N. Crottey, curé de Loconville
 (1701).*

Lettres dorées sur plaque de marbre noir rectangulaire, contre la muraille méridionale du chœur.

D. O. M.

CY DEVANT GIST LE CORPS DE M^E JEAN NICOLAS CROTTEY P^BE
 CURÉ DE CETTE PARROISSE, LEQU^L, PAR SON TESTAM^T, OLOGRAPHIE
 DU 9 JANVIER 1701 A FONDÉ EN CETTE ÉGLISE VN PRESTRE CHAPEL-
 LAIN POUR CHANTER A PERPETUITE TOUS LES DIMANCHES ET
 FESTES DE L'ANNÉE LES MATINES ET TOUTES LES HEURES,
 DIRE SA MESSE BASSE TOUS LES JOURS A LA FIN VN *De Profundis*
 SUR SA SEPULTURE FAIRE VN SERVICE ANNUEL D'UNE HAUTE

MESSE AVEC L'OFFICE DES MORTS LA VEILLE (*sic*) OU LES TROIS CLOCHES SERONT SONNÉES, CHANTER LE *Veni Creator* DEVANT LES MESSSES DES FESTES ET DIMANCHES, ET ASSISTER A TOUS LES OFFICES DE L'EGLISE.

POUR CE A LEGUÉ LA SOMME DE TROIS CENTS LIVRES DE RENTE PAYABLE AÜD S^R. CHAPEL^N, AVEC VNE MAISON CLOS ET HERITAGE ET LA SOMME DE CENT LIVRES DE RENTE PAYABLE AU CLERQ DE LADITTE PAROISSE POUR AYDER A CHANTER LES^D OFFICES ET TENIR ECOILE AUX ENFFANS. A A LA CURE 40 PER CHES DE PRÉ. A DONNÉ A LA FABRIQ. VNE RENTE DE 10¹¹

ET 100¹¹ ARGENT COMP NON TANT ET SON CALICE D'ARGENT, LE TOUT AU LONG EXPLIQUÉ AÜD TESTAMENT ET AU BÜCHER ENFLAMMÉ CONTRACT DE DELI VRANCE PASSÉ A AÜDET BIS CHAUMONT DEVANT LE CARPENTIER NOT TAIRE LE 4 9BRE 1701

ReQvleSCat IN PACE

LATARE A SENLIS

On remarquera la somme léguée au clerc pour l'encourager à tenir l'école. Le même curé fit exécuter, en 1699, pour le chœur de l'église, six stalles sur lesquelles on retrouve, dans un cartouche, le bûcher qu'il avait pris pour emblème, accompagné de sa devise : ARDET NON SIBI.


Cette inscription est signée du nom du graveur, Latare, à Senlis.


CXCH.

Cloche (1755).

Diamètre : 1 m. 04.

† LAN 1755 IAY ETE BENITE PAR M^{RE} FRANCOIS CLAUDE BOURLIER CURE DE LOCONVILLE & NOMMEE FRANCOISE AUGUSTINE PAR M^{RE} AUGUSTIN

 GEORGE LOUIS DE LA VACQUERIE CHEVALIER SEIGNEUR DE FLAMBERMONT (1) LOCONVILLE & DAMOISELLE FRANCOISE LOUISE LE GRAIN FILLE DE M^{RE}

 LOUIS GABRIEL LE GRAIN CHEVALIER MARQUIS DU BIEUIL SEIGNEUR DE BOISSY LE BOIS _____ & JACQUES MARIE MARGUILLIER EN CHARGE.

(1) Commune de Saint-Martin-le-Nœud, canton S.-O. de Beauvais.

Cette cloche n'est pas signée. On voit seulement sur la panse une Vierge, un saint évêque et un Christ en croix, accompagné de la Madeleine agenouillée. Sous l'inscription, on remarque, de place en place, une tête d'ange, outre un fragment de frise assez élégante.

B. — MONUMENTS DIVERS.

CXCHL.

Croix élevée par la famille Dufour 1841.

Sur le bord de la route départementale de Gisors à Chambly, en face le chemin de Boissy-le-Bois et de Gagny, s'élève une croix de bois entourée d'une clôture également en bois. Le piédestal en pierre montre, dans autant de niches, trois statuette de saint Lucien, de sainte Madeleine et de saint Jean. Il porte aussi diverses inscriptions dont l'une nous apprend que le calvaire fut :

BÉNIT LE 1^R AOUT — ANNÉE 1841.

La suivante se lit sur la face postérieure :

VOEU FAIT AU CIEL
 PAR AUGUSTIN DUFOUR
 PROPRIETAIRE DE CE
 LIEU
 ; ET AU NOM
 DE VICTOIRE ELISABETH
 SOPHIE CHAPPART SON ÉPOUSE
 DECEDÉE LE 13
 SEPTEMBRE 1836,
 ET DE SA FAMILLE.

A côté de la croix sont les tombes des fondateurs. M. Dufour mourut en 1830.